contact@defi-nature.be • (+32) 71 84 24 74
Edité le **03/11/2026 à 2:05**



Ballet de Grues cendrées au lac du Der

Séjour nature
(de 5 à 10 participants)

Ven 01 Nov 2024

France



Votre Guide

Vincent Gavériaux

Naturaliste polyvalent doté d'un œil de lynx et d'un sens de l'orientation hors pair, Vincent vous amène à observer au plus près la faune sauvage.

Aperçu

Avec ses 48 km² de superficie et ses 77 km de rivages, **le Lac du Der est le plus vaste lac artificiel de France**. Mis sous eau en 1974, il est vite devenu un site de halte migratoire de première importance en Europe Occidentale.

En novembre, on peut y observer de nombreux canards, les premières oies, des harles, des grèbes, des cormorans et, avec un peu de chance, le spectaculaire Faucon pèlerin... Mais les véritables vedettes sont les Grues cendrées qui s'y arrêtent, en descendant de leurs sites de reproduction nordiques vers leurs terres d'hivernage espagnoles et marocaines. Lors des périodes « de pointe », on en compte près de 100.000 !

En escadrilles nombreuses, dans un tintamarre de cris, les grands échassiers regagnent chaque soir les rivages tranquilles pour y passer la nuit, et les quittent au petit matin pour aller se nourrir dans les champs. Un spectacle inoubliable ! Mais qui exige de se lever à l'aube et de plonger à peine éveillé dans le vent qui balaie les berges du lac. De retour vers un petit-déjeuner très attendu, nous nous arrêterons quand même pour admirer les troupes de grues qui arpentent les labours et chercher les chevreuils dont la zone regorge.

Nous explorerons en détail le lac et ses alentours et, au cours de nos balades, nous apprécierons l'architecture traditionnelle du bocage champenois qui fait appel au torchis et aux pans de bois. Plusieurs églises typiques existent encore dans la région et nous leur rendrons visite.

Journalier

Jour 1 - vendredi 1er novembre

Rendez-vous pour le début de notre séjour à 12h30. Pique-nique (apporté par chacun). Petite promenade sur la digue de Sainte-Marie pour prendre contact avec le lac et observer nos premières Grues cendrées.

Ensuite, petit trajet en voiture jusqu'au port de Nuisement. Nous terminerons notre première journée sur la digue Ouest pour observer les grues qui reviennent dormir au lac.

Jour 2 - samedi 2 novembre

Vers 6h30, nous partons **assister au lever des grues**, spectacle fascinant et assourdissant.

Envol des Grues cendrées à l'aube © Damien Hubaut

Retour à l'auberge pour le petit déjeuner vers 9h.

Nous irons ensuite **visiter les étangs d'Outines et les oiseaux qu'ils abritent**. Après le pique-nique sur place, nous explorerons l'après-midi la partie sud du lac jusque l'église de Champaubert, où nous assisterons au retour des grues au crépuscule.

Grèbe castagneux en plumage hivernal © Alain Diana

Grues cendrées au crépuscule © Damien Hubaut

Jour 3 - dimanche 3 novembre

Vers 6h30, nous partons assister au lever des grues. Retour à l'auberge pour le petit déjeuner vers 9h.

Chevreuils et Grues cendrées au petit matin © Alain Diana

Nous reprenons nos bagages et partons découvrir les églises à pans de bois. Lors de ce circuit, nous chercherons les grues qui vont sur les chaumes de maïs. Retour au lac vers l'église de Champaubert, pique-nique et observation.

Eglise à pans de bois © Denis Roulez

Vers 14h, il sera temps de quitter la région pour retourner chacun chez soi.

Le programme est donné à titre indicatif. Le guide pourra être amené à le modifier en fonction de la météo et afin de profiter au mieux des opportunités.

Prix

350 €	par adulte en chambre double
85 €	supplément pour une chambre single

Le prix comprend

- L'encadrement
- L'hébergement dans un hôtel en chambre double - chambre single possible avec supplément
- La demi-pension, du jour 1 soir au jour 3 matin (incluant les petits-déjeuners et les repas du soir)

Le prix ne comprend pas

- Les boissons
- Les piques-niques
- Les déplacements aller/retour et sur place (covoiturage possible, n'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus)
- Les péages
- Les assurances voyage éventuelles
- Les dépenses personnelles

Infos pratiques

Déplacements

Les participants se rendent au lieu de rendez-vous par leurs propres moyens.

Nous sommes cependant à votre disposition pour vous aider à organiser un covoiturage, ou pour discuter des détails de vos trajets.

N'hésitez pas à nous contacter. Sur place, déplacements à pied et avec les voitures des participants

A emporter

Vêtements adaptés à la météo, pulls et survêtements de couleur neutre, bonnes chaussures de marche, jumelles et/ou longue-vue (indispensable), petit siège pliant, petit sac-à-dos, pique-nique avec collations et boissons pour le jour 1, carte d'identité, permis de conduire,...

Difficultés

Promenades sans difficultés particulières. Capacité à se lever tôt pour les sorties matinales.

Logement

L'Auberge La Bocagère

Au coeur du bocage champenois, La Bocagère est située à quelques pas du lac du Der et du village-musée de Sainte-Marie-Du-Lac.
Témoins d'une tradition conservée, les murs à pans de bois et les poutres apparentes confèrent à l'auberge

son charme simple et rustique. Les trois corps de bâtiment de cette ancienne ferme s'ouvrent sur un jardin fleuri et planté d'arbres d'ornement.

Défi Nature se réserve le droit de changer d'hébergement, si les circonstances le nécessitent.

Assurances

Nous travaillons avec la société d'assurance VAB dans le cadre de nos séjours.
Nous pouvons souscrire pour vous plusieurs types d'assurances, les principaux étant :

L'assurance annulation

Celle-ci revient à 6,5% du prix global du séjour.

Cliquez ici pour en savoir plus sur l'assurance annulation et ce qu'elle couvre.

L'assurance annulation et assistance

Celle-ci revient à 6,5% du prix global du séjour plus 4€ par personne et par jour.

Cliquez ici pour en savoir plus sur l'assurance all-in et ce qu'elle couvre.

Nous contacter

Place Communale 20c 6230 Pont-à-Celles	Tel: +32 (0) 71/84.24.74 contact@defi-nature.be	**Horaires de bureau** Du lundi au vendredi: 9h - 17h

Avec le soutien de

Wallonie